

Journées de tests FSG GAM 14-17 - 23 octobre 2021

Journées de tests FSG GAM 9-13 - 27 et 28 novembre 2021

Journées de tests FSG GAF 8-14 - 4 et 5 décembre 2021

Macolin

Directives

- Aucun spectateur ne sera autorisé à pénétrer dans la salle du Jubilé.
- L'accès à l'aire de compétition s'effectue par l'entrée normalement dévolue aux spectateurs.
- Chaque personne âgée de 16 ans (2005) ou plus doit fournir l'un des documents suivants :
 - Personnes vaccinées (365 jours maximum depuis l'administration de la 2^{ème} dose).
 - Personnes guéries (180 jours maximum depuis le résultat du test).
 - Test antigénique (48 heures).

Ces documents doivent être remis au contrôle d'entrée (format papier).
De plus, toutes les personnes, y compris celles de 15 ans (2006) ou moins, doivent remettre l'autodéclaration au contrôle d'entrée (signature du représentant légal pour les mineurs).
Attention : vous devez toujours être porteur du certificat ainsi que d'une pièce d'identité, L'OFSPPO se réservant le droit de faire des contrôles inopinés.
- Le masque de protection est obligatoire dans les locaux communs (galerie, couloirs, restaurant, etc.) et recommandé dans la salle de compétition.
- Toutes les personnes arrivent déjà changées. Les gymnastes et entraîneurs déposent leurs affaires d'extérieur (chaussures, manteaux) dans les gradins, les juges et la direction de concours utilisent les porte-manteaux situés dans le foyer du rez-de-chaussée.
- Chaque association cantonale/régionale participante peut inscrire, au maximum, deux personnes (chef technique, etc.) pour assister aux compétitions. Ces dernières sont soumises aux mêmes règles que l'ensemble des participants et ne peuvent accéder qu'aux gradins habituellement réservés au public.
- Les pic-nic sont interdits dans la salle du Jubilé. Des repas peuvent être commandés lors de l'inscription.
- L'accès aux vestiaires est autorisé uniquement pour l'utilisation des sanitaires.
- Durant les pauses, les gymnastes et entraîneurs qui ne travaillent pas sont autorisés à rester dans les gradins tout en respectant les distances sociales.
- Il n'y a pas d'entrée des gymnastes au début de la compétition, ni présentation devant les juges durant la compétition.
- A la fin de la compétition, les gymnastes et entraîneurs restent dans leur box. Toutes les personnes non indispensables aux cérémonies protocolaires quittent l'aire de compétition. Elles sont autorisées à suivre les cérémonies protocolaires depuis les gradins. Seuls les trois premiers gymnastes de chaque catégorie sont appelés depuis leur box. Les médailles sont disposées d'avance sur le podium. Tous les gymnastes reçoivent leur prix souvenir en quittant l'aire de compétition.
- Aucun classement n'est distribué. Les résultats sont publiés sur le site internet de la FSG dès que possible.
- En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, des modifications aux présentes directives peuvent survenir en tout temps.